

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 JUILLET 2014 à 18 H 00

L'an deux mil quatorze le vingt-quatre juillet

Le Conseil Municipal de la Commune de GRON s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 18 juillet 2014 sous la présidence de Monsieur Stéphane PERENNÈS, Maire.

Sont présents : René VIRATELLE, 1^{er} adjoint, Jean-Paul ROUX, 2^{ème} adjoint, Danielle GRÉGOIRE, 3^{ème} adjoint, Florence GALLET, Eric BIRON, Sylvain GRÉMY, Nathalie CARDOSO MOUTA, Alain CHAPLY, Maud DE SCHRYVER, Francis SARLIN, Gauthier PAJONA, Conseillers.

Absents excusés : Muriel BÈVRE (pouvoir à Danielle GRÉGOIRE), Isabelle BALDASSARI (pouvoir à Stéphane PERENNÈS), Valérie JONCOUR (pouvoir à Francis SARLIN)

Secrétaire de séance : Nathalie CARDOSO MOUTA

Adoption du procès-verbal du 26 juin 2014

4 – FONCTION PUBLIQUE

N° 2014/07/01 : Crèche « Le P'tit Moulin » : Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture au 1^{er} novembre 2014

Le Maire rappelle à l'assemblée, que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois sont créés par l'organe délibérant de la Collectivité.

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services. Compte tenu de la construction d'une micro crèche, il convient de renforcer les effectifs de la petite enfance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création d'un emploi d'Auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe, catégorie C, permanent à temps complet à raison de 35 h hebdomadaires au 1^{er} novembre 2014.

N° 2014/07/02 : Société Française de Courtage d'Assurances du Personnel (SOFCAP) : contrat d'assurance du personnel

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'après avoir étudié sur 3 ans, les statistiques des arrêts de travail du personnel communal. Il s'avère qu'il conviendrait de renouveler la souscription à la Société Française de Courtage d'Assurances du Personnel (SOFCAP). La SOFCAP est un courtier en assurance partenaire des Communes et du Centre de Gestion de l'Yonne (CDG 89).

Le Conseil Municipal accepte d'adhérer, à l'unanimité, auprès de la SOFCAP et autorise le Maire à signer le contrat à intervenir à compter du 1^{er} août 2014.

8- DOMAINES DE COMPETENCES : SOCIAL

N° 2014/07/03 : Micro crèche « Le P'tit Moulin » : projet d'établissement et règlement de fonctionnement

Le Maire donne lecture du projet d'établissement de la micro crèche « Le P'tit Moulin » qui se compose du projet social, du projet éducatif et du projet pédagogique. Ce projet a été validé par la Commission Enfance et Jeunesse et sera validé également par les services du Conseil Général de l'Yonne afin d'obtenir l'agrément pour l'ouverture au 1^{er} novembre 2014.

Le Conseil Municipal se prononce quant à lui sur le règlement de fonctionnement de la micro crèche, ce règlement est approuvé à l'unanimité.

Après que le Maire en ait donné lecture, le Conseil Municipal autorise le Maire à constituer le dossier de demande d'agrément auprès du Conseil Général de l'Yonne et à signer le règlement de fonctionnement de la micro crèche « Le P'tit Moulin ». Voté à l'unanimité.

La séance est levée à 20 h 00.

La Secrétaire de Séance,
Nathalie CARDOSO MOUTA



Le Maire,
Stéphane PERENNÈS.

